

Une convention entre l'État et l'office de l'environnement



A Scandola, la fréquentation est importante mais demeure maîtrisée et supportable selon l'étude demandée par l'OEC et le PNRC.

/ ARCHIVES PIERRE-ANTOINE FOURNIL

Le golfe de Porto, Scandola, Girolata, les calanche de Piana, toute une partie de la Corse classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

Des joyaux de la nature à transmettre aux générations futures dans le meilleur état possible.

Surveiller et gérer

Pour préserver, il faut surveiller et gérer. Jusqu'à présent, cette tâche était dévolue aux services de l'État et plus particulièrement à la préfecture maritime de Toulon.

"Je viens de recevoir un mail de la préfète. Nous allons signer dans les jours qui viennent une convention qui

confiera la gestion du site à l'office", annonçait hier François Sargentini.

Le président de l'OEC s'en réjouit, prenant pour exemple la réserve des Lavezzi, gérée par son office. *"Nous avançons avec l'ensemble des acteurs, nous avons pu installer des compteurs de fréquentation qui permettent de savoir exactement combien de personnes fréquentent la réserve. Mais aux Lavezzi, c'est plus simple puisque les îles font partie de la commune de Bonifacio et que nous travaillons ensemble",* remarquait-il.

Concertation, là encore, cela aura été le maître mot de la journée à Porto.

I. L.